

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER VENDEUR EN VOYAGES

287 heures en apprentissage
& en contrat de professionnalisation

Public concerné

Toute personne souhaitant devenir conseiller voyages, séjours, conseiller vendeur, agent de comptoir, billettiste, concepteur de prestations

Pré-requis et conditions d'admission

Niveau 3 obtenu ou niveau Bac + dossier + entretien

Niveau de formation

4

RNCP

30625

Validation

Titre professionnel

Objectifs

Valider les blocs de compétences suivants :

- Réserver des prestations touristiques
- Commercialiser des prestations touristiques
- Elaborer un forfait touristique

Programme

CCP1 Réserver des prestations touristiques

- Conseiller, vendre en français et en anglais des prestations de tourisme
- Effectuer les réservations et émettre les documents de voyage
- Emettre les documents et les contrats de vente correspondants

CCP 2 Commercialisation des prestations touristiques

- Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais

- Vendre un produit touristique et des prestations complémentaires à une clientèle cible
- Assurer le suivi administratif d'un dossier client et appliquer la politique qualité de l'établissement

CCP 3 Elaborer un forfait touristique

- Concevoir un forfait touristique et réaliser la cotation
- Promouvoir une offre commerciale forfaitaire en français et en anglais

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes et un réseau d'entreprises partenaires pour faire décoller votre carrière.